législative de 1847 (*Relatorio*, etc.), il n'y avait alors que 2 Goyanais à l'école de droit de S. Paul, 2 à l'école de médecine de Rio de Janeiro, 4 à l'école de droit d'Olinda, 2 au collége de Pedro Segundo de Rio de Janeiro. De tout ceci et des détails que j'ai donnés dans le cours de cet ouvrage, il faut conclure que, si, depuis la découverte de Goyaz jusqu'à nos jours, les diverses administrations qui se sont succédé dans cette province ont souvent eu les torts les plus graves, si on a pu les accuser de négligence, d'impéritie et même de malversation, il faut pourtant reconnaître que les hommes les plus habiles, les plus désireux de faire le bien rencontreront des obstacles, sinon insurmontables, du moins fort difficiles à vaincre, dans l'éloignement de la province de Goyaz, sa population si faible, l'excessive dissémination de ses habitants, leur extrême pauvreté et l'indolence à laquelle les porte la chaleur du climat.